EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 06 février 2025

Nombre de membres :				
En exercice	12			
Présents	9			
Votants	10			
Pouvoirs	1			

Date de convocation : 30/01/2025 Date d'affichage : 30/01/2025

Le six février deux mil vingt-cinq, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Monique GAULTIER; Dominique MANCEAU; Loïc GUILLOT; Françoise WEINEL; Laëtitia MOREAU; Aurélien HERISSON; Éric DEBEFFE; Sébastien BOUZINARD; Laurent MALEVAL.

Absents excusés: Mathieu GAULTIER; Florence DEBRUYNE; Alain RESPLANDY-BERNARD

Pouvoirs: Florence DEBRUYNE (pouvoir à Monique GAULTIER).

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20250206_D0004 Objet : Tarifs 2025 - Assainissement

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Considérant qu'il est nécessaire de définir les tarifs assainissement 2025 liés à l'abonnement, la consommation, au raccordement et d'ajouter un tarif pour le contrôle de conformité de branchement d'assainissement collectif effectué par les agents.

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'établir les tarifs suivants pour l'année 2025 :

Assainissement:

- Part fixe annuelle (abonnement): 104.23€ HT
- Part proportionnelle (consommation): 1.73€ HT par m3 consommé
- Raccordement: 684.94 HT soit 824.33 TTC
- Contrôle des branchements : 66.67 € HT soit 80.00 € TTC

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	10
--------	---	------------	---	------	----



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 07/02/2025

Publication par voie électronique le 07/02/2025

Le Maire,

Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU